

MANUEL

D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

C9

C9+

X9

X9+



BLACKLINE

À LIRE IMPÉRATIVEMENT :
INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LA SÉCURITÉ ET LE BON FONCTIONNEMENT

SOMMAIRE

1 INTRODUCTION

- 1.1 INSTRUCTIONS GÉNÉRALES
- 1.2 SYMBOLIQUE
- 1.3 RECOMMANDATIONS
- 1.4 TRANSPORT ET STOCKAGE
- 1.5 GRANULÉS

2 INSTALLATION

- 2.1 AVERTISSEMENT
- 2.2 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES
- 2.3 DÉBALLAGE DE L'APPAREIL
- 2.4 DIMENSIONNEMENT DU CONDUIT DES FUMÉES
- 2.5 POSITION DU TERMINAL
- 2.6 AIR COMBURANT DISPONIBLE
- 2.7 DISTANCE DE SÉCURITÉ
- 2.8 PLAN DE PERCAGE
- 2.9 RACCORDEMENT AU CONDUIT DES FUMÉES
- 2.10 CANALISATIONS

3 UTILISATION

- 3.1 AVERTISSEMENT
- 3.2 CHARGEMENT DU PELLET
- 3.3 CHARGEMENT DE LA VIS SANS FIN
- 3.4 PAGE D'ACCUEIL

4 ENTRETIEN ET MAINTENANCE

- 4.1 NETTOYAGE
- 4.2 SCHÉMA ÉLECTRIQUE
- 4.3 PANNEAU POSTÉRIEUR
- 4.4 VUES ÉCLATÉES
- 4.5 GARANTIES

BLACKLINE		In accordo con il Regolamento (UE) 305/2011 According to Regulation (EU) 305/2011 Selon le règlement (UE) 305/2011 Gemäß der Verordnung (EU) 305/2011		(IT) (GB) (FR) (DE)	n. DOP-P0705-BL
DICHIARAZIONE DI PRESTAZIONE DECLARATION OF PERFORMANCE LEISTUNGSERKLÄRUNG		1. Codice di identificazione unico del prodotto tipo: Type - Code of identification unique of the product type Einzigartige Identifikationscode des Produktes			
P07		3. Usi previsti del prodotto conformemente alla relativa specifica tecnica Intended uses of the product in accordance with the applicable harmonised technical specification Utilisation prévue du produit conformément aux spécifications techniques harmonisées correspondantes Vorgesehene Verwendung des Produkts in Übereinstimmung mit der geltenden harmonisierten technischen Spezifikation			
4. Nome marchio registrato del fabbricante (Art. 11-5): Name of trademark of the manufacturer (Article 11-5): Nom ou marque enregistrée du fabricant (Art. 11-5): Name oder registriertes Warenzeichen des Herstellers (Art. 11-5):		Via Albera 6, 36030 Zugliano (VI), Italy +39 0445 330180 - Fax +39 0445 330777			
5. Nome e indirizzo del mandatario (Art. 12-2): Name and address of the agent (Article 12-2) Nom et adresse du mandataire (Art. 12-2)		TUV Rheinland Energy GmbH (NB 2456) Laboratoire notifié Benanntes Labor			
6. Sistema di valutazione e controllo della prestazione (Allegato 5): System of evaluation and control for consistency of performance (Annex 5) Système d'évaluation et contrôle de la constance de performance (Annexe 5) System zur Bewertung und Überprüfung der Leistungsbeständigkeit (Anlage 5)		Numero rapporto di prova (in base al System 3) Test report number (based on System 3) Numéro du rapport d'essai (selon le System 3) Nummer des Prüfberichte (gemäß System 3)			System 3 - 4 K23262018Z1
8. Prestazioni dichiarate - Services declare - Performance déclarées - Erklärte Leistungen harmonisées - Harmonisierte technische Spezifikation		Specifica tecnica armonizzata Harmonised technical specifications - Spécifications techniques harmonisées - Harmonisierte technische Spezifikation		EN 14785:2006	
Caratteristiche essenziali - Essential features - Caractéristiques essentielles - Wesentliche Merkmale		Prestazione - Services - Performance - Leistungen		A1	
Resistenza al fuoco - Resistance to fire - Résistance au feu - Feuerbeständigkeit		Distanza minima , in mm - Minimum distance, in mm - Minimum distance, in mm retro - backside - arrière - Rückseite = 50 lato - side - côté - Seite = 50 fronte - front - avant - Vorderseite = 800 soffitto - bottom - fond - Unterseite = - suolo - ground - sol - Boden = -			
Rischio fuoriuscita combustibile - Fuel leakage risk - Risque de fuite de combustible - Gefahr Brennstoffaustritt		Conforme - Compliant - Conforme - Konform			
Temperatura superficiale - Surface temperature - Température de surface - Oberflächentemperatur		Conforme - Compliant - Conforme - Konform			
Sicurezza elettrica - Electrical safety - Sécurité électrique - Elektrische Sicherheit		Conforme - Compliant - Conforme - Konform			
Accessibilità e pulizia - Accessibility and cleaning - Facilité d'accès et nettoyage - Zugänglichkeit und Reinigung		Conforme - Compliant - Conforme - Konform			
Emissioni prodotti di combustione - Combustion products emissions Emission des produits de combustion - Emission von Verbrennungsprodukten		A potenza nominale - at nominal heat output Puisissance nominale - Nennleistung CO (0,016 %) Dust (4,0 mg/m ³) NOx (403,9 mg/m ³) CO₂ (2,9 mg/m ³) CO (0,044 %) Dust (--- mg/m ³) NOx (88,8 mg/m ³) CO₂ (13,2 mg/m ³)			
Massima pressione di esercizio - Maximum operating pressure - Pression maximale de service - Maximaler Betriebsdruck		Conforme - Compliant - Conforme - Konform			
Fuoco dei gas di scarico - Exhaust gas flow - Flux des gaz d'échappement - Norm. - bzw. Mindeststrom (at nominal heat output) - 6,3 - 3,5 g/s		Conforme - Compliant - Conforme - Konform			
Temperatura ambiente - Ambient temperature - Température ambiante - Raumtemperatur (at nominal heat output) - 19,9 - 78,7 °C		Conforme - Compliant - Conforme - Konform			
Resistenza meccanica per supportare il camino - Mechanical resistance to carry a chimney/flue - Résistance mécanique (pour soutenir la cheminée) - NPĐ		Conforme - Compliant - Conforme - Konform			
Prestazioni termiche Thermal performance Performance thermique Thermische Leistungen		Potenza resa all'ambiente - Power output to the environment - Puissance rendue à l'eau - Dem/Wasser geleistete Leistung 9,21 kW			
Rendimento Yield Rendement Wirkungsgrad		Potenza resa all'ambiente - Power output to the environment - Puissance rendue à l'eau - Dem/Wasser geleistete Leistung 9,21 kW			
8. La prestazione del prodotto di cui ai punti 1 e 2 è conforme alla prestazione dichiarata di cui al punto 8 The performance of the product referred to in points 1 and 2 is consistent with the declared performance in point 8. La Leistung des Produktes gemäß den Punkten 1 et 2 est conforme à la performance déclarée au point 8. Si rilascia la presente dichiarazione di prestazione sotto la responsabilità esclusiva del fabbricante di cui al punto 4. This declaration of performance is issued under the manufacturer's sole responsibility referred to in point 4. Cette déclaration de performance est délivrée sous la responsabilité exclusive du fabricant cité au point 4. Die vorliegende Leistungserklärung wird unter ausschließlicher Verantwortung des Herstellers erlassen, siehe Punkt 4.		Potenza nominale - Rated power - Puissance nominale - Nennleistung 9,21 kW			
		Potenza nominale - at nominal heat output 90,87 %			
		Potenza ridotta - at reduced heat output 95,26 %			
(Data e luogo di emissione - place and date of issue - Ort und Datum der Ausstellung - Date et lieu d'émission)		02/03/2018 Zugliano (Vicenza)			
rev. 00. Data:					
		Paterto Simone Administratore delegato / Managing Director Geschäftsführer / Administrateur délégué			
		(nome, posizione e firma - name, function and signature - Position/bezeichnung - Nom, Fonction et signature)			

BLACKLINE		DICHIARAZIONE DI CONFORMITA' (UE) ECLARATION OF CONFORMITY (EU) DECLARATION DE CONFORMITÉ (UE) KONFORMITÄTSERKÄRUNG (EG)		(IT) (GB) (FR) (DE)
Il sottoscritto, rappresentante il seguente costruttore I, the undersigned, representative of the following manufacturer Je soussigné, représentant du constructeur suivant Der Unterzeichnende, Vertreter des nachfolgenden Herstellers		Costruzioni Meccaniche Paterno S.r.l. Via Albera 6, 36030 Zugliano (VI), Italy Tel: 0445 330180		
DICHIARA che l'apparecchiatura descritta in appresso: DECLARE that the product described hereafter: DÉCLARE que l'appareil décrit ci-dessous : ERKLÄRT, dass das nachfolgend beschriebene Gerät:		Stufa a pellet - Pellet stove Poêle à granulés - Pellet-Ofen		
Descrizione - Description Description - Beschreibung		Marchio - Trademark Marque - Marke		
Modello - Model Modèle - Modelli		BLACKLINE X9 P07 C9 P07		
è conforme alle disposizioni legislative che traspongono le seguenti Direttive: complies with the legislative provisions transposing the following Directives: est conforme aux dispositions législatives transposant les directives suivantes : den Gesetzen zur Umsetzung der folgenden Richtlinien entspricht:		<ul style="list-style-type: none"> • 2014/30/UE, (EMCD) • 2014/35/UE, (LVD) • 2011/65/UE, (RoHS) 		
e che sono state applicate tutte le norme e/o specifiche tecniche di seguito indicate and that all the standards and/or technical specifications below have been applied et que toutes les normes e/ou les spécifications techniques indiquées ci-après ont été appliquées und dass alle nachfolgend aufgeführten Normen und/oder technischen Spezifikationen angewendet wurden		<ul style="list-style-type: none"> EN 55014-1 EN 55014-2 EN 61000-3-2 EN 61000-3-3 		
Ultimo due cifre dell'anno in cui è affissa la marcatura CE Last two digits of the year in which the CE marking was affixed Deux derniers chiffres de l'année d'apposition du marquage CE Die letzten zwei Ziffern des Jahres, in dem die CE-Kennzeichnung angebracht wurde		<ul style="list-style-type: none"> EN 60335-1 EN 60335-2-102 EN 62233 		18
02/03/2018 Zugliano (Vicenza)		Paterto Simone Administratore delegato - Managing Director Administrateur délégué - Geschäftsführer		
(Data e luogo di emissione - Place and date of issue - Date et lieu d'émission - Ort und Datum der Ausstellung)		(nome, posizione e firma - Name, position and signature - Nom, fonction et signature - Name, Titel und Unterschrift)		
BLACKLINE - Via Albera, 6 - 36030 ZUGLIANO (Vicenza) Tel. 0445 330180 Fax 0445 330777				

1 INTRODUCTION

1.1 INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Ce manuel d'utilisation et d'entretien constitue une partie intégrante et essentielle du produit et il devra de ce fait être conservé par l'utilisateur. Avant de procéder à l'utilisation et à l'entretien, lire attentivement toutes les instructions contenues dans ce manuel.

L'utilisateur est tenu d'effectuer toutes les opérations d'entretien indiquées dans ce manuel. Cet appareil ne pourra être utilisé que pour l'usage auquel il est destiné.

Toute autre utilisation doit être considérée inadéquate et par conséquent dangereuse ; l'utilisateur assume donc toute responsabilité en cas d'utilisation inadéquate.

Les opérations d'installation, d'entretien et éventuellement de réparation doivent être effectuées par un professionnel qualifié et conformément aux normes en vigueur et aux instructions fournies par le fabricant de l'appareil. Tous les règlements nationaux et locaux, ainsi que les normes européennes doivent être respectés lors de l'installation de l'appareil.

En cas de réparation, il sera nécessaire de n'utiliser que des pièces de rechange originales.

Toute installation incorrecte ou mauvais entretien peut provoquer de graves dommages aux personnes, aux animaux ou aux biens et décharge le fabricant de toute responsabilité.

Avant toute opération de nettoyage ou d'entretien il est nécessaire de débrancher l'appareil du réseau d'alimentation en intervenant sur l'interrupteur général de l'installation ou sur tout autre organe d'interception installé en amont de l'appareil.

Il est nécessaire d'installer le produit dans un lieu à l'épreuve du feu et équipé de tous les services (alimentations et évacuations) nécessaires à l'appareil pour un fonctionnement correct et en toute sécurité.

Toute intervention non explicitement autorisée par Sefac sur tous les systèmes, composants ou pièces intérieures et extérieures de l'appareil, ainsi que sur tous les accessoires fournis avec celui-ci entraîne la déchéance de la garantie et l'exclusion de toute responsabilité du fabricant.

En cas de vente ou de transfert de l'appareil à un autre utilisateur s'assurer que le manuel accompagne toujours l'appareil.

Ces appareils ne doivent pas être jetés avec les déchets ménagers mais doivent être remis à des points de collecte spécifiques habilités à assurer leur retraitement, leur valorisation et leur recyclage.

Sefac conserve les droits d'auteur sur les présentes instructions de service, qui ne pourront être reproduites ou communiquées à des tiers sans l'autorisation nécessaire et ne pourront être utilisées pour des buts concurrentiels.

1.2 SYMBOLIQUE



RISQUES POUR LA SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Ce symbole de sécurité indique des messages ou instructions à respecter scrupuleusement pour le bon fonctionnement de l'appareil.

Le non respect de ces messages ou instructions peut causer de graves dommages à l'appareil et/ou à l'installation et porter atteinte à la sécurité des personnes.



INFORMATIONS

Ce symbole signale des instructions importantes pour le bon fonctionnement de l'appareil ou de l'installation.

Le non respect de ces messages ou instructions peut altérer le bon fonctionnement de l'appareil.

1.3 RECOMMANDATIONS



RECOMMANDATIONS

Avant d'utiliser l'appareil, lire attentivement l'intégralité du présent manuel. Il est indispensable de connaître les informations et prescriptions contenues dans cette publication pour une utilisation correcte de l'appareil.

L'opération de connexion du panneau électrique doit entièrement être effectuée par un personnel qualifié et formé ; aucune responsabilité ne sera reconnue pour tout dommage, même à des tiers en cas de non-respect total des instructions fournies pour l'installation, l'utilisation et l'entretien de l'appareil.

Toute modification effectuée par l'utilisateur ou par toute autre personne agissant pour son compte, est sous son entière responsabilité.

Toutes les opérations nécessaires à l'installation et au bon fonctionnement de l'appareil avant et durant son utilisation sont à la charge de l'utilisateur.



INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Attention : l'appareil doit obligatoirement être connecté à une installation munie d'une prise de terre PE.

Avant d'installer l'appareil il est nécessaire de vérifier le bon fonctionnement du circuit de terre du système d'alimentation.

Attention : la ligne d'alimentation doit avoir une section compatible avec la puissance de l'appareil. La section des câbles ne doit en aucun cas être inférieure à 1,5 mm². L'appareil doit être alimenté avec une tension de 220-240 V à 50 Hz. Toute variation de tension supérieure à 10% peut donner lieu à un fonctionnement irrégulier ou endommager le dispositif électrique et/ou donner lieu à des problèmes d'allumage et d'utilisation. Prévoir l'utilisation d'un stabilisateur de courant. L'appareil doit être positionné de manière à ce que la prise d'alimentation domestique soit accessible.

La présence d'un disjoncteur différentiel adéquat est obligatoire en amont de l'appareil.

1.4 TRANSPORT ET STOCKAGE

TRANSPORT ET MANUTENTION

L'appareil doit toujours être manipulé en position verticale et uniquement au moyen d'outils de transport adaptés. Veiller attentivement à ce que le panneau électrique, la vitre et toutes les parties délicates soient protégées contre tout éventuel choc mécanique susceptible de compromettre leur intégrité et leur bon fonctionnement.

STOCKAGE

L'appareil doit être conservé dans un lieu dépourvu d'humidité et à l'abri des intempéries; il est déconseillé de poser l'appareil à même le sol. L'entreprise décline toute responsabilité pour tout dommage causé à des planchers en bois ou en d'autres matériaux. Il est déconseillé de stocker l'appareil pendant des périodes longues.

1.5 GRANULÉS

Le combustible utilisé est nommé granulés ou pellets, il s'agit de granulés de sciure de bois compressée. Cette solution vous permet de jouir pleinement de la chaleur de la flamme sans devoir alimenter manuellement la combustion. L'utilisation de combustibles non conformes à la norme EN 14961-2 A1 et A2 ou équivalent invalide immédiatement la garantie de l'appareil. Il ne doit en aucun cas être utilisé comme incinérateur sous peine de déchéance immédiate de la garantie. Les pellets doivent être conservés dans un endroit sec, nous conseillons fortement de ne pas conserver trop longtemps les pellets pour éviter toute altération de leur qualité.

2 INSTALLATION

2.1 AVERTISSEMENT

MISE EN GARDE



Dans tous les cas l'installation de l'appareil doit être réalisée par un professionnel qualifié et doit respecter les préconisations du constructeur et la réglementation en vigueur. Tout manquement aux obligations prévues par le fabricant entraîne la déchéance de la garantie et l'exclusion de toute responsabilité du fabricant.

ATTENTION : la présence et l'utilisation de ventilateurs d'extraction, hotte extractive, VMC double flux ou autres appareils peut engendrer des problèmes de fonctionnement de l'appareil.

L'appareil doit être installé sur un support permettant de supporter son poids. La pièce dans laquelle l'appareil sera placé doit être suffisamment aérée. L'appareil doit être placé à une distance minimale de sécurité des murs et des meubles autour de lui. Dans le cas où des objets inflammables sont situés à proximité de l'appareil, cette distance doit être augmentée de manière significative. L'appareil doit être installé de manière à ménager un accès pour le nettoyage de l'appareil, du conduit de raccordement et du conduit des fumées. Dans le cas d'un plancher en bois ou en matériaux combustibles, il est conseillé d'interposer entre l'appareil et le sol, une plaque de protection ignifuge. L'installation à proximité de matériaux sensibles à la chaleur est autorisée à condition qu'une protection adéquate, isolante et ignifuge soit interposée. L'appareil ne doit pas être installé sur un système de conduits de fumées desservant d'autres appareils. Le non respect de ces instructions invalide immédiatement la garantie de l'appareil.

2.1.1 PREMIER ALLUMAGE



Lors des premières mises en route, l'appareil est susceptible de produire une forte odeur. Celle-ci est due à l'échauffement des peintures et autres joints. Aérer suffisamment le local pour l'évacuer. Cette odeur disparaît après une dizaine d'heures d'utilisation environ.

Assurez-vous que le cordon d'alimentation n'entre pas en contact avec les surfaces chaudes du poêle ou avec les tuyaux d'évacuation des fumées.

- Vérifier que tous les composants mobiles sont à leur place; ôter également les étiquettes et tout éventuel matériel autocollant appliqué sur la vitre.
- Veiller par ailleurs à ce que les branchements électriques aient été réalisés selon les règles de l'art.
- S'assurer également que la porte du foyer et les tiroirs à cendre sont bien fermés.
- Alimenter électriquement l'appareil et commuter l'interrupteur placé à l'arrière de l'appareil en position «1» (= allumé).



La mise en route devra impérativement être réalisée par un installateur qualifié.

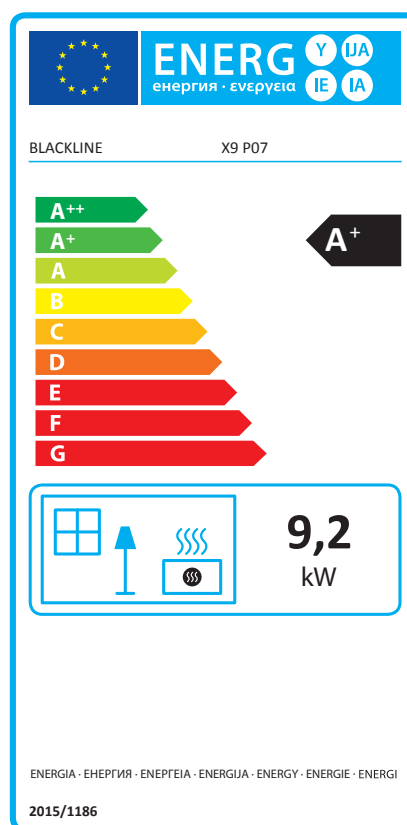
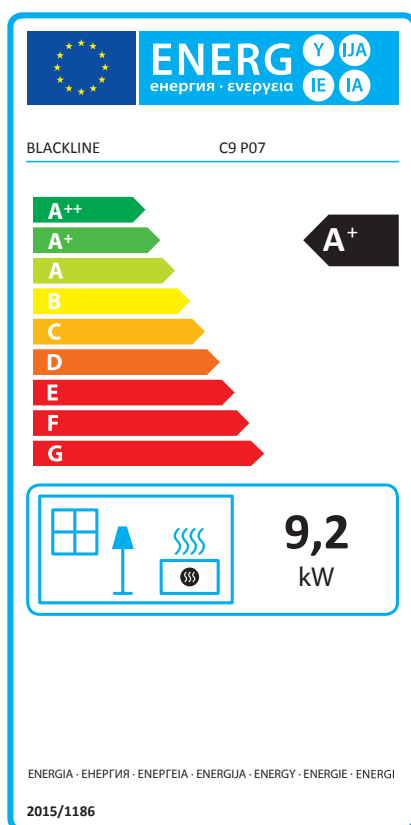
2.2 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

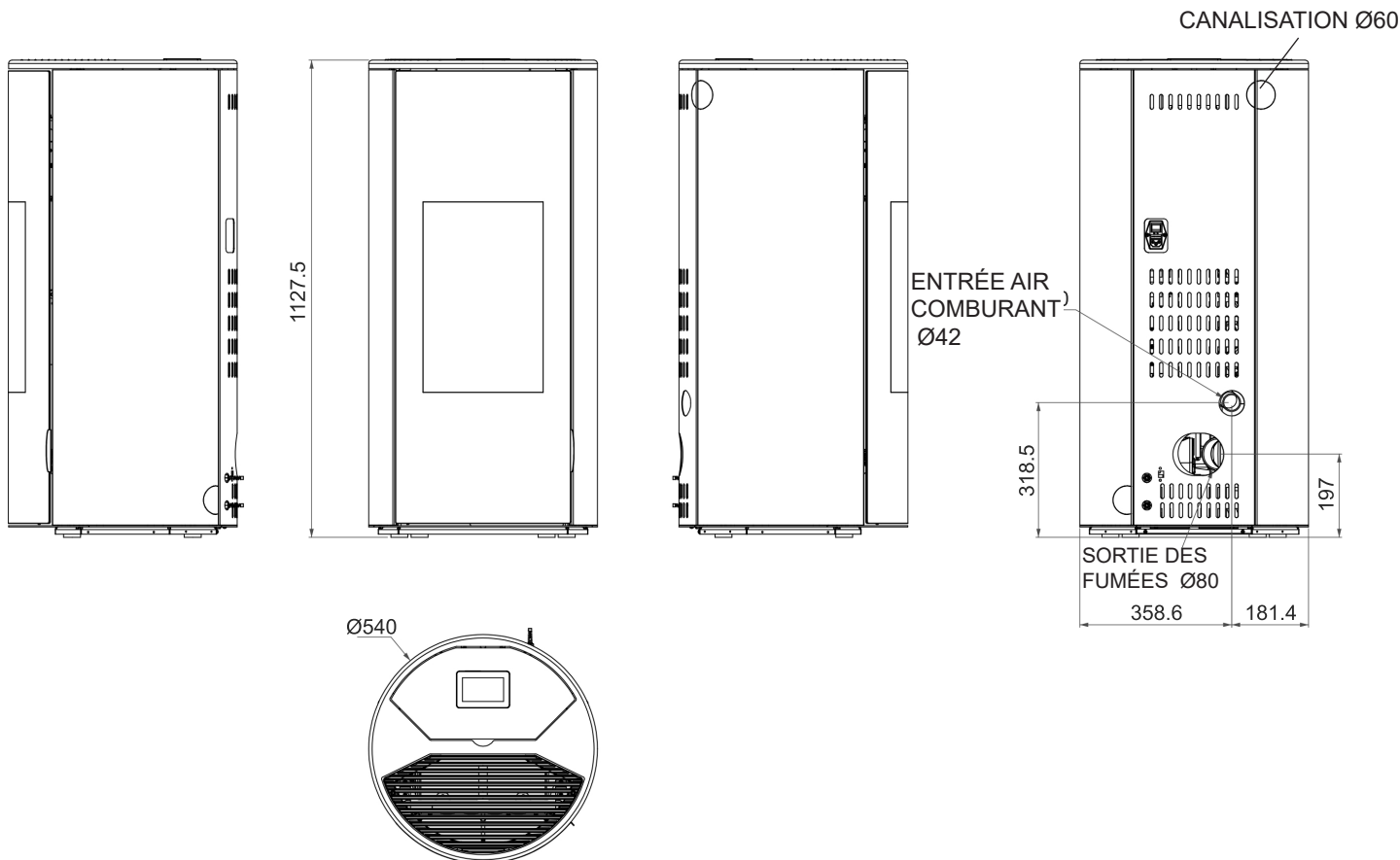
	C9		C9+		X9		X9+	
Hauteur (mm)	1134		1134		1128		1128	
Profondeur (mm)	543		543		540		540	
Largeur (mm)	463		463		540		540	
Poids (Kg)	120		120		120		120	
Consommation pellets min/max (Kg/h)	1.0/2.1		1.0/2.1		1.0/2.1		1.0/2.1	
Diam. sortie des fumées (mm)	80		80		80		80	
Diam. entrée air comburant (mm)	42		42		42		42	
Dépression min. conduit de fumées (Pa)	10		10		10		10	
Capacité du réservoir (Kg)	≈ 15.5		≈ 15.5		≈ 15.5		≈ 15.5	
Emissions de poussières (mg/m3)	4.0		4.0		4.0		4.0	
Emissions de NOx (mg/m3)	103.9		103.9		103.9		103.9	
Référentiel normatif	EN 14785		EN 14785		EN 14785		EN 14785	
Allure	Réduite	Nominale	Réduite	Nominale	Réduite	Nominale	Réduite	Nominale
Puissance (kW)	4.6	9.2	4.6	9.2	4.6	9.2	4.6	9.2
Rendement	95.3%	90.9%	95.3%	90.9%	95.3%	90.9%	95.3%	90.9%
CO à 13% O ₂	-	0.02%	-	0.02%	-	0.02%	-	0.02%
T°C moyenne des fumées (°C)	78.7	153.9	78.7	153.9	78.7	153.9	78.7	153.9
Débit des fumées (g/s)	3.5	6.3	3.5	6.3	3.5	6.3	3.5	6.3
Raccordement électrique	230V - 50Hz		230V - 50Hz		230V - 50Hz		230V - 50Hz	
Consommation électrique max.	1.17A – 270W		1.17A – 270W		1.17A – 270W		1.17A – 270W	
Consommation électrique min	0.34A – 70W		0.34A – 70W		0.34A – 70W		0.34A – 70W	

Toutes les données sont relevées en utilisant des granulés homologués conformément aux normes EN 14961-2 A1 et A2.



Le volume pouvant être chauffé dépend significativement de l'isolation de l'habitation, de sa conformation ainsi que de la position de l'appareil de chauffage.





2.3 DÉBALLAGE



Pour désolidariser l'appareil de la palette il est nécessaire de d'enlever le cadre en bois de la palette. Ouvrir la porte du poêle, dévisser les 4 vis qui fixent l'appareil à la palette en bois. Dévisser les 4 vis de la plaquette arrière. Descendre le poêle de la palette avec soin.

2.4 DIMENSIONNEMENT DU CONDUIT DES FUMÉES

Tirage préconisé à puissance nominale : 12 Pa



Le dimensionnement doit être réalisé conformément à la norme EN 13384 afin de respecter le tirage préconisé.

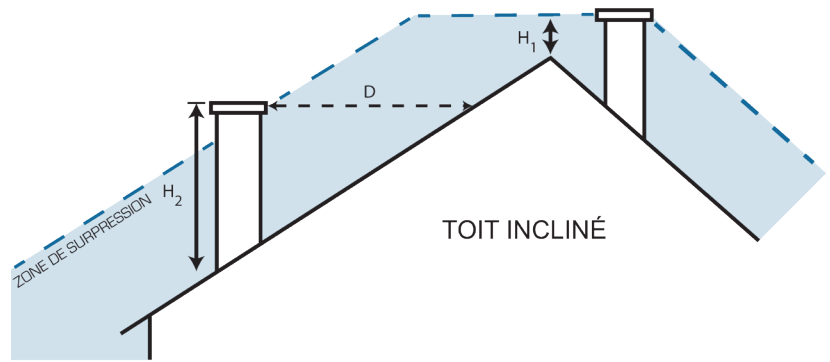
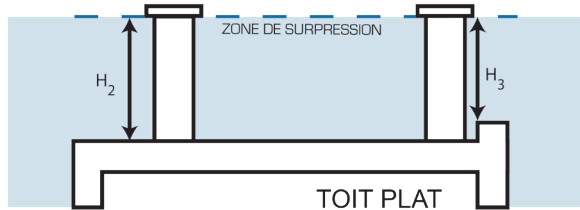
Le diamètre peut être défini selon la hauteur du conduit de fumées (de la buse du poêle au terminal) :

- Hauteur $H < 4$ mètres : prolongation du conduit
- Hauteur $4 < H < 8$ mètres : diamètre min 100mm - diamètre max 150
- Hauteur $H > 8$ mètres : diamètre 100mm idéalement avec modérateur

2.5 POSITION DU TERMINAL



Le terminal doit toujours être situé hors zone de reflux et hors zone de surpression.



Le positionnement du terminal doit toujours être réalisé conformément à la norme EN 15287.



Distance minimale recommandée

$H_1 \geq 0,40 \text{ m}$

$H_2 \geq 1,20 \text{ m}$

$H_3 \geq 1,00 \text{ m}$

$D \geq 2,30 \text{ m}$

Dans les cas suivants :

- Si le dévoiement horizontal du conduit de raccordement dépasse 1 m
- Si le diamètre du conduit de raccordement est différent du \varnothing de la buse de l'appareil
- Si le diamètre excède deux diamètres de plus que le diamètre recommandé
- Si la hauteur totale H excède 8 m

Le professionnel est invité à contacter notre service technique.

2.6 AIR COMBURANT DISPONIBLE



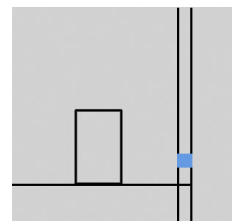
L'entrée d'air doit toujours être suffisante afin de permettre le bon fonctionnement de l'appareil. L'entrée d'air doit être positionnée de manière à ne jamais pouvoir être obstruée. L'entrée d'air doit être utilisée exclusivement par l'appareil.

Surface d'entrée d'air minimum requise

50 cm²

PRISE D'AIR INDIRECTE

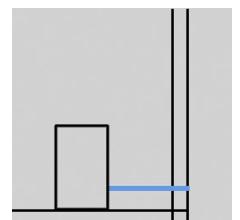
Surface minimum 50cm². Cette surface correspond à la section réelle de passage de l'air. Placée dans le volume dans lequel se trouve le poêle et de préférence face aux vents dominants.



PRISE D'AIR DIRECTE

- Cas 1 :

Prise d'air directe sur l'extérieur. De préférence placée face aux vents dominants. Raccordement via un conduit (diam.60) d'une longueur max. de 60cm.



- Cas 2 :

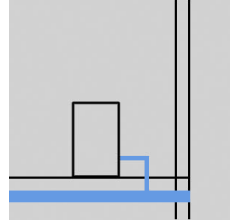
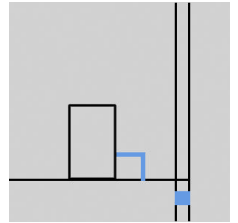
Prise d'air dans un local ventilé sur l'extérieur. Raccordement via un conduit (diam. 60) d'une longueur max. de 60cm.

- Cas 3 :

Prise d'air dans un vide sanitaire ventilé sur l'extérieur.

Raccordement via un conduit (diam. 60) d'une longueur max. de 60cm.

La section totale libre des ouvertures exprimées en cm² doit être au moins égale à 5 fois la surface au sol du vide sanitaire exprimée en m².

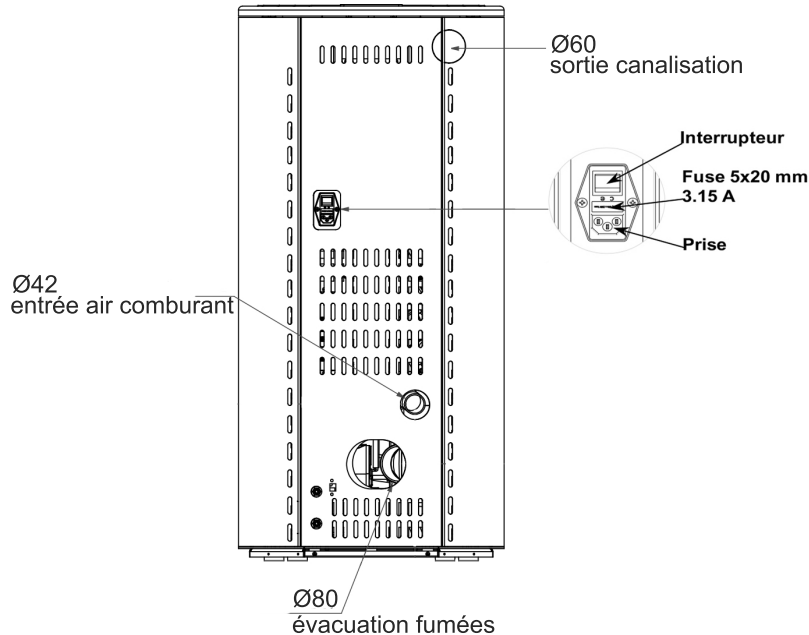


2.7 DISTANCE DE SÉCURITÉ

Distance de sécurité par rapport à tout matériau combustible :

- frontal	1000 mm
- postérieur	100 mm
- latéral	100 mm
- supérieur	-
- inférieur	-

2.8 PLAN DE PERCAGE



2.9 RACCORDEMENT AU CONDUIT DES FUMÉES

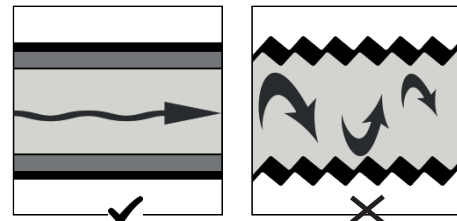
L'appareil est équipé pour permettre la sortie des fumées postérieure centrale.

2.10 CANALISATIONS



A l'installation :

- Utiliser un maximum de 2 diffuseurs par sortie.
- Proscrire les réductions de conduite et tout conduit descendant, éviter les virages serrés.
- Réduire autant que possible les distances horizontales.
- Utiliser des tubes rigides isolés en diamètre 80 avec surface interne lisse et supportant des températures continues de 150 °C.



Suivre les limitations suivantes :

- 6 mètres pour 1 diffuseur.
- 3 mètres pour 2 diffuseurs.

Chaque coude à 90° diminue de 1 mètre la longueur maximale autorisée par diffuseur.

Les puissances de combustion et de diffusion devront être adaptées afin de garantir une circulation optimale de l'air chaud.



Afin de canaliser le poêle, utiliser le kit de canalisation (optionnel).

3 UTILISATION

3.1 AVERTISSEMENT



Votre appareil a obtenu le marquage CE. Tous les règlements nationaux et locaux, ainsi que les normes européennes doivent être respectés lors de l'utilisation de l'appareil.

Il ne doit pas être utilisé par les enfants, les personnes ayant des capacités mentales ou physiques réduites, les personnes n'ayant pas pris connaissance des instructions pour l'utilisation et l'entretien contenues dans ce manuel.



Le brûleur doit être propre même lors d'un allumage programmé. Le manque d'entretien réduit la durée de vie de la résistance d'allumage.

Avant chaque utilisation, le brûleur doit être propre et bien positionné dans son logement. Ni dépôt ni pellets ne doivent être présents dans le brûleur. Le non-respect de cette précaution pourrait engendrer la formation de fumée et de gaz avec risque d'explosion.

Avant chaque utilisation vérifier que les tiroirs des cendres soient propres et bien fermés et que la porte du foyer soit bien fermée. Durant le fonctionnement, la porte du foyer doit rester constamment bien fermée. Il est absolument interdit d'ouvrir la porte pendant le fonctionnement.

Pendant le fonctionnement, le conduit des fumées et l'appareil peuvent atteindre des températures élevées : Ne pas les toucher.

Ne pas s'exposer à l'air chaud pendant longtemps et ne pas trop chauffer la pièce où l'appareil est installé.

Ne pas exposer directement plantes ou animaux au flux d'air chaud.

Ne pas utiliser d'élément extérieur pour allumer l'appareil : l'allumage doit se produire de manière automatique, comme prévu et indiqué dans ce manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien.

Ne pas mouiller l'appareil et ne pas s'approcher des parties électriques avec les mains mouillées.

Ne pas verser directement des granulés ou tout autre matériel dans le brûleur.

Ne pas déposer d'objets qui ne résistent pas à la chaleur ou inflammables ou combustibles aux alentours du poêle. Ne pas utiliser le produit pour sécher des vêtements.

Ne jamais débrancher le poêle du réseau électrique et/ou d'éteindre l'appareil au moyen de son interrupteur général pendant son fonctionnement, cette opération pourrait engendrer la formation de fumée et de gaz avec risque d'explosion.

En cas d'incendie de la cheminée, éteindre l'appareil et ne jamais ouvrir la porte. Appeler immédiatement les autorités compétentes.

3.2 CHARGEMENT DU PELLET

Le compartiment de chargement se trouve sur la partie supérieure du poêle. La capacité maximale de chargement du réservoir varie en fonction du poids spécifique des granulés.

Attention à ne pas faire tomber de pellets dans les parties internes de l'appareil.



Le chargement peut être effectué même lorsque l'appareil est allumé, cependant, la vis sans fin de chargement présente en fond de réservoir étant en mouvement et la zone entourant le réservoir pouvant être très chaude, l'opération de chargement du réservoir doit être effectuée avec soin et prudence.



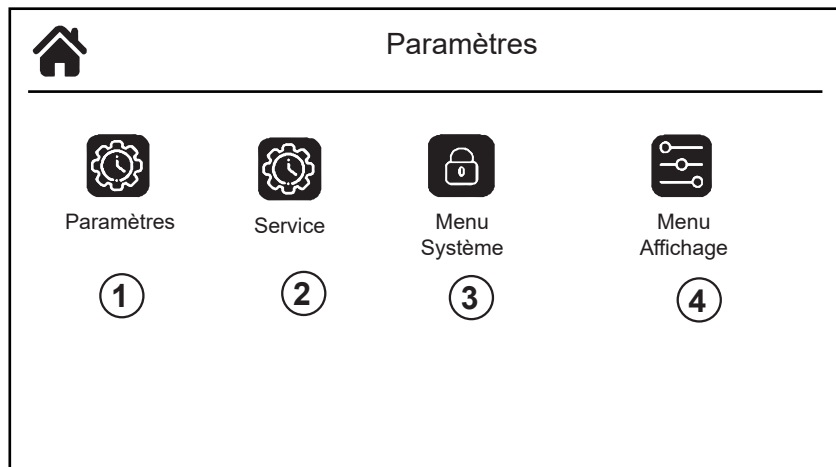
Lors des périodes d'inutilisation et une fois par mois, vider complètement le réservoir et nettoyer la zone de la vis avec un aspirateur.

3.3 CHARGEMENT DE LA VIS SANS FIN

Lancer une phase de chargement manuel pour remplir la vis sans fin. Cette fonction n'est accessible que lorsque le poêle est éteint.

Pour cela, accéder au menu Paramètres, et cliquer sur Service puis «Chargement manuel».

Lorsque des pellets tombent dans le brûleur, désactiver la fonction et vider le brûleur avant d'allumer l'appareil.



3.4 PAGE D'ACCUEIL

Le fonctionnement du poêle est géré grâce à un panneau de commande tactile.

Il est recommandé de retirer le film de protection transparent avant d'utiliser le panneau de commande tactile.

Se reporter au MANUEL_NG-NXT

4 ENTRETIEN ET MAINTENANCE

4.1 NETTOYAGE



Avant toute intervention s'assurer que l'appareil est complètement éteint : mention « Arrêt » et extracteur éteint, puis le débrancher de la prise d'alimentation électrique.

Ce poêle doit être soumis à de fréquentes opérations de contrôle et nettoyage général dans le but de toujours garantir un fonctionnement régulier, la sécurité d'utilisation et un rendement optimal. Étant donné les températures atteintes en fonctionnement, il est parfaitement normal d'observer des résidus de combustion sur la paroi. Ces résidus doivent se nettoyer facilement, être relativement clairs et non-collants. Dans le cas d'inactivité prolongée du poêle il est nécessaire avant la remise en fonction de vérifier l'absence d'obstruction dans le conduit des fumées et la cheminée. Les opérations de nettoyage doivent être effectuées lorsque l'appareil est froid.

- **Tous les jours et à chaque fois que cela s'avère nécessaire** : éliminer les résidus dans le brûleur et s'assurer que les passages d'air du brûleur ne soient pas bouchés (Fig. 1). Éliminer les résidus dans le compartiment dans lequel loge le brûleur (Fig. 2 et 3). Nettoyer la vitre au moyen d'un chiffon légèrement humide. Tirer la poignée pour nettoyer l'échangeur à tubes (Fig. 5).

- **Une fois tous les 15 jours et à chaque fois que cela s'avère nécessaire** : retirer la plaque et éliminer les résidus dans le compartiment inférieur (Fig. 4).

- **Une fois par mois et à chaque fois que cela s'avère nécessaire** : lorsque le réservoir est vide, éliminer la poussière qui s'est déposée dans le fond de celui-ci. Éliminer les résidus sous la chambre de combustion (Fig. 6). Nettoyer l'écran tactile à l'aide d'un chiffon doux et sec. Éliminer les résidus dans la sortie des fumées et dans les éléments de raccordement. Retirer le brûleur puis démonter le pare-flamme (en tirant vers le haut), les parois réfractaires gauche et droite, puis la paroi arrière. Éliminer les résidus sur les parois et sur les ailettes.

- **Deux fois par an et à chaque fois que cela s'avère nécessaire** : retirer la plaque d'inspection et dépoussiérer les ventilateurs (Fig. 7). Contrôler le bon état de la tresse de porte et des garnitures de la soupape de sécurité. Effectuer le ramonage du conduit de fumées. BlackLine recommande de faire appel à un professionnel pour effectuer cette opération.



La présence quotidienne de résidus de combustion sur la vitre est normale.

La présence de pellets partiellement ou totalement imbrûlés dans le cendrier est normale.

La quantité de résidus varie selon la qualité et l'état du pellet.

Lors de l'ouverture de la porte, la chute de résidus à l'extérieur du poêle est normale.



Fig 1



Fig 2



Fig 3



Fig 4



Fig 5

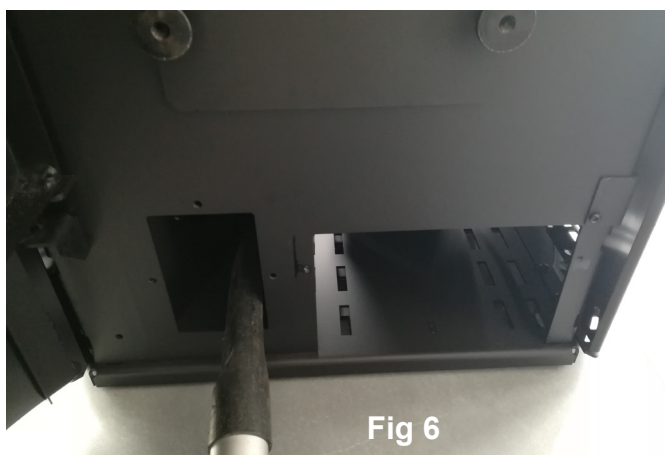


Fig 6

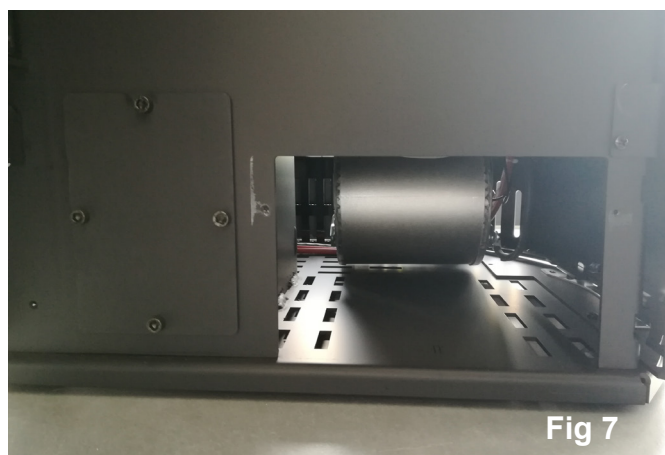
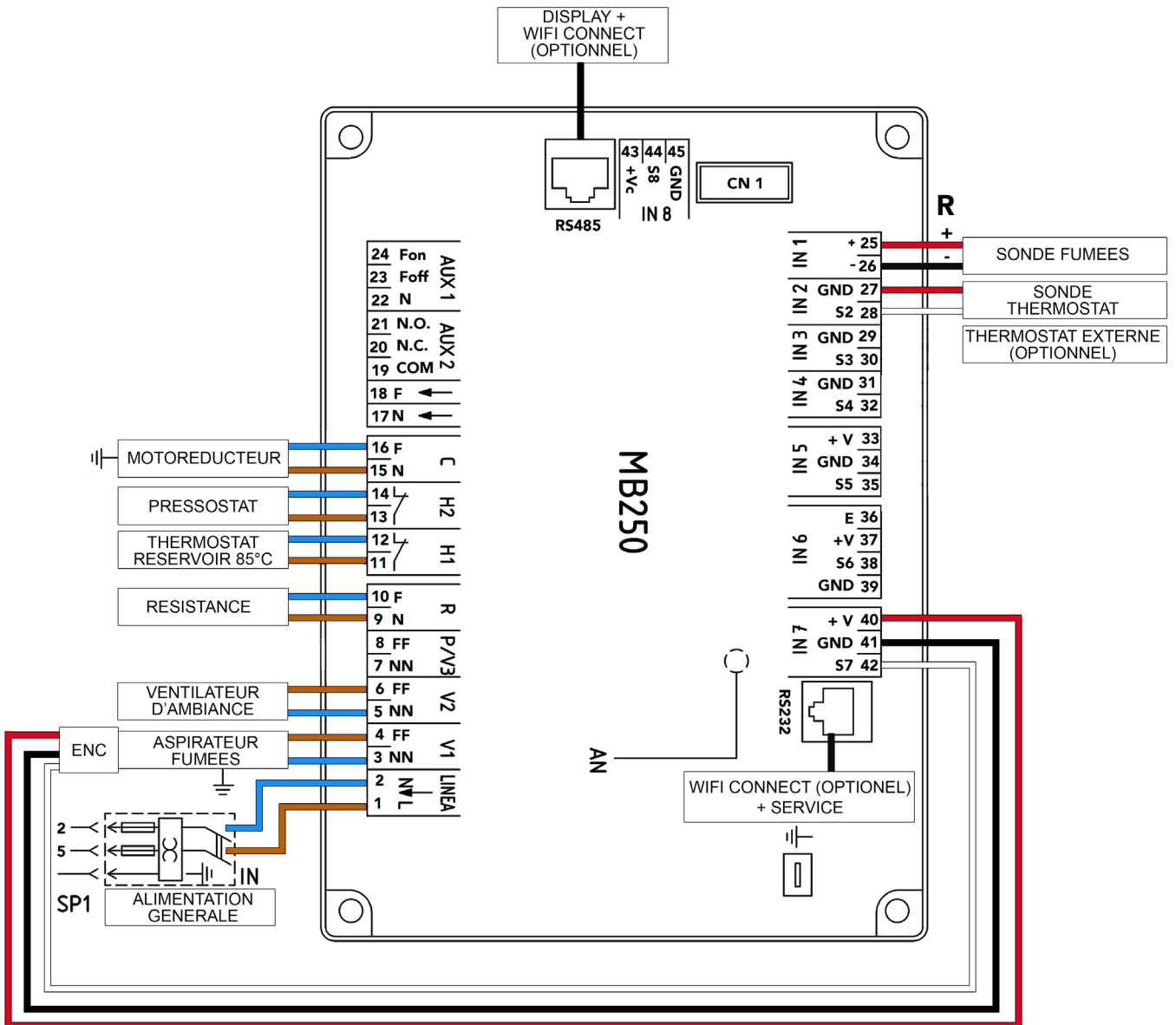
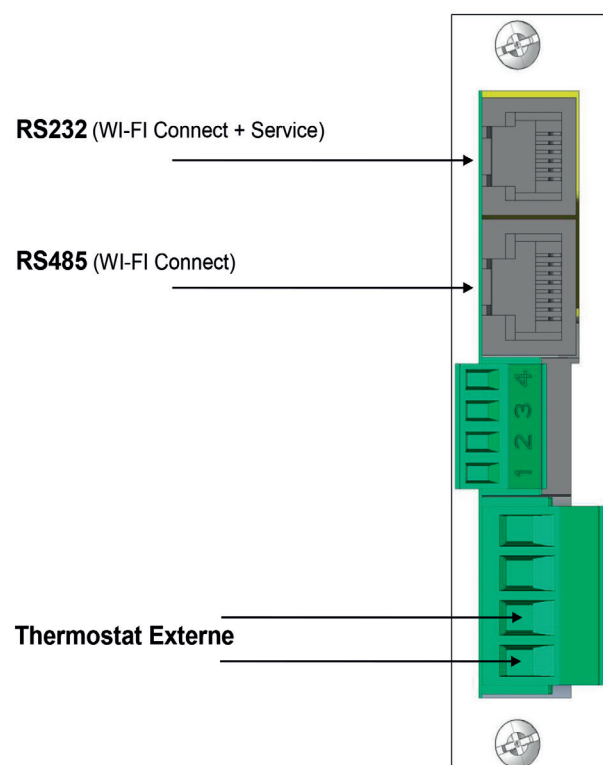


Fig 7

4.2 SCHÉMA ÉLECTRIQUE

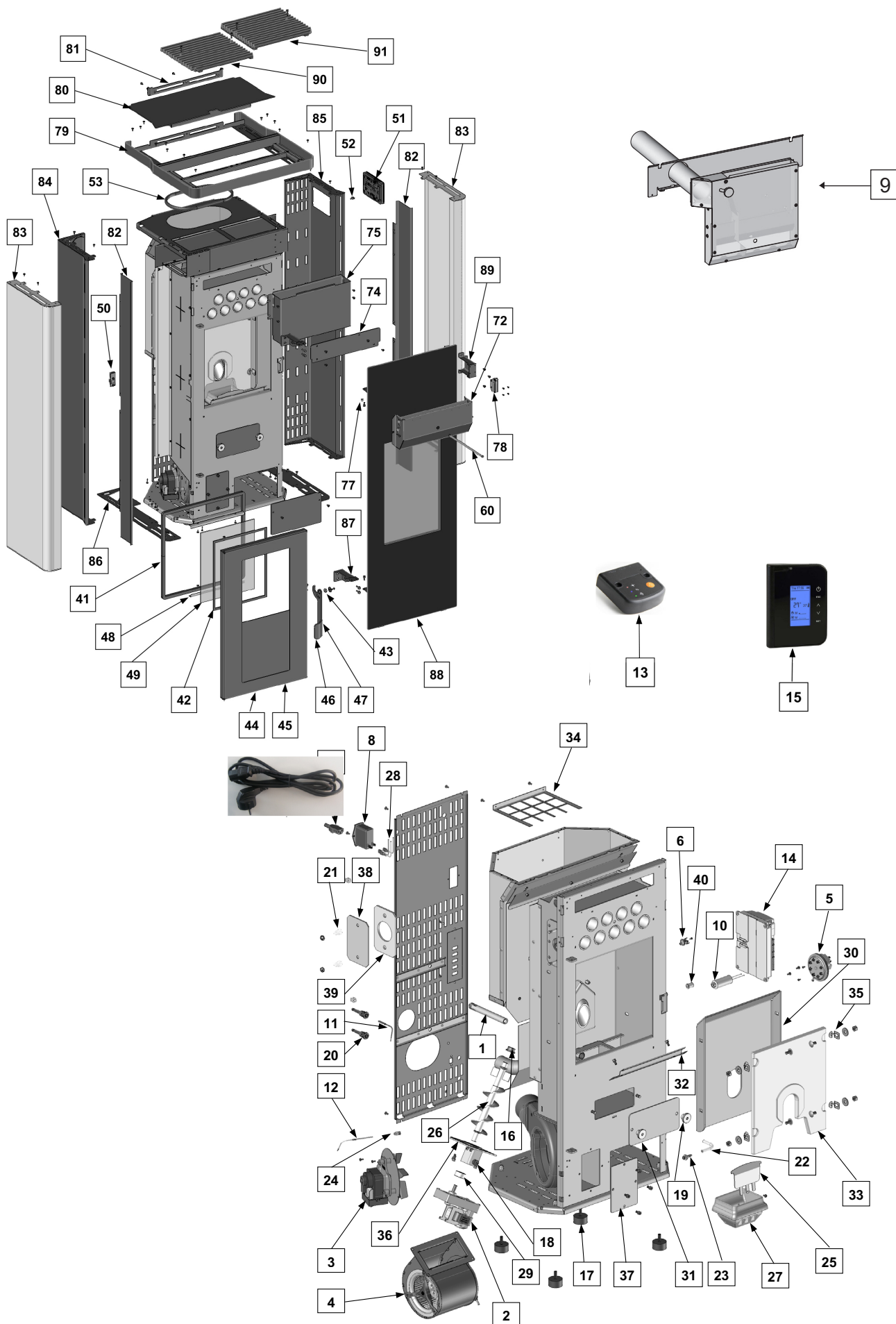


4.3 PANNEAU POSTÉRIEUR



4.4 VUES ÉCLATÉES

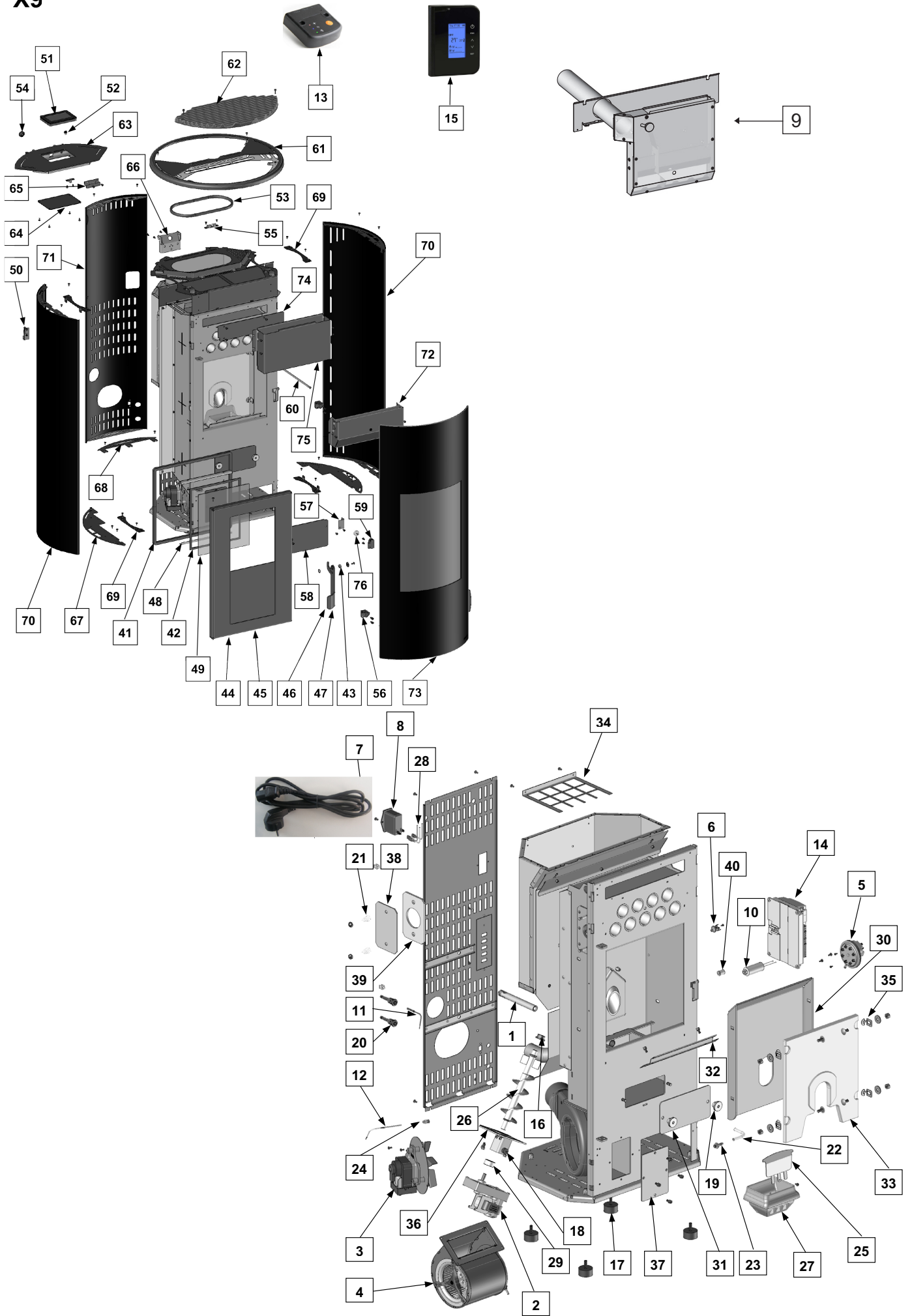
C9



N°	Référence	Description
1	BL30001	Résistance d'allumage 250/260W
2	BL70002	Motoréducteur vis sans fin 1,5 RPM
3	BL70003	Moteur extracteur de fumées
4	BL70007	Ventilateur d'ambiance
5	BL70012	Pressostat 30/20Pa
6	BL70013	Thermostat 85°
7	BL70014	Câble d'alimentation 2m
8	BL70017	Panneau postérieur avec fusible 6A
9	BLCASX01809	Kit canalisation (Optionnel)
10	BL70024	Condensateur
11	BL70036	Sonde d'ambiance NTC0+50 L=80
12	BL70037	Sonde des fumées K d.3mm 0-500 L=100
13	BLWIFZ01809	Boîtier Wifi-Connect (Optionnel)
14	BL70083	Carte électronique
15	BL70094	Remote - Display thermostatique déporté
16	BL90005	Entretoise
17	BL90006	Pied
18	BL90007	Anti-vibration de la vis
19	BL90017	Vis serrage
20	BL90031	Précâblage en spirale
21	BL90032	Boulon
22	BL90036	Tube pressostat L=0.37
23	BL90037	Manchon tube pressostat
24	BL90059	Raccord sonde des fumées
25	BLAL04802	Lame de brûleur
26	BLAL40502	Vis sans fin
27	BLAL60202	Brûleur
28	BLCAB007	Cable
29	BLP01413AA0	Boulon de fixation vis sans fin
30	BLP07004000A09	Plaque arrière
31	BLP07007010A09	Plaque d'inspection
32	BLP07009010	Pare flamme
33	BLP07010010	Pierre réfractaire arrière
34	BLP07011010	Grille réservoir
35	BLP07012010	Fixation pierre réfractaire
36	BLP07017AA0	Plaque de fixation vis sans fin
37	BLP07022010A09	Plaque d'inspection chambre de combustion
38	BLP10010010	Plaque de surpression
39	BLP10804010	Joint de la plaque de surpression
40	BLP240300	Boulon
41	BL80005	Tresse noire vitre 11X11 mm L=1.55
42	BL80007	Ruban tex-tape noir 8X3mm L=3.04
43	BL4000010	Hexagone de réglage
44	BLP07005000A09	Cadre de porte
45	BLP07005AB0	Porte complète
46	BLP07052010A09	Crochet porte
47	BLP07052AA0	Crochet porte complet
48	BLP301600	Profile vitre
49	BLP373300	Vitre céramique
50	BL70045	Module de connexion
51	BL70090XMB	Display tactile touchscreen

52	BL70091	Cable RJ45
53	BL80031	Joint réservoir
60	BLP07075010	Tige turbolateur
72	BLP07090000A09	Défecteur diffusion frontale
74	BLP07092010A09	Plaque supérieure
75	BLP07108000A09	Conduit de diffusion frontale
77	BL40034	Embout de compensation charnière
78	BL90042	Crochet fermeture
79	BLP07096000A09	Support supérieur
80	BLP07097000A09	Couvercle réservoir
81	BLP07098010A09	Charnière porte réservoir
82	BLP07099010A09	Support profil latéral
83	BLP07100000A10	Flanc droit/gauche blanc
83/A	BLP07100000A26	Flanc droit/gauche noir mat
83/B	BLP07100000A27	Flanc droit/gauche gris mat
84	BLP07101000A09	Flanc postérieur gauche
85	BLP07102000A09	Flanc postérieur droit
86	BLP07086020A09	Finition inférieure latérale
87	BLP07104010A09	Charnière de fixation vitre
88	BLP07105AA1	Double porte ghostvision
89	BLP07106010A09	Support de fermeture
90	BLP07107010A09	Grille de finition gauche
91	BLP07107020A09	Grille de finition droite

X9



N°	Référence	Description
1	BL30001	Résistance d'allumage 250/260W
2	BL70002	Motoréducteur vis sans fin 1,5RPM
3	BL70003	Moteur extracteur de fumées
4	BL70007	Ventilateur d'ambiance
5	BL70012	Pressostat 30/20Pa
6	BL70013	Thermostat 85°
7	BL70014	Câble d'alimentation 2m
8	BL70017	Panneau postérieur avec fusible 6A
9	BLCASX01809	Kit canalisation (Optionnel)
10	BL70024	Condensateur
11	BL70036	Sonde d'ambiance NTC0+50 L=80
12	BL70037	Sonde des fumées K d.3mm 0-500 L=100
13	BLWIFZ01809	Boîtier Wifi-Connect (Optionnel)
14	BL70083	Carte électronique
15	BL70094	Remote - Display thermostatique déporté
16	BL90005	Entretoise
17	BL90006	Pied
18	BL90007	Anti-vibration de la vis
19	BL90017	Vis serrage
20	BL90031	Précâblage en spirale
21	BL90032	Boulon
22	BL90036	Tube pressostat L=0.37
23	BL90037	Manchon tube pressostat
24	BL90059	Raccord sonde des fumées
25	BLAL04802	Lame de brûleur
26	BLAL40502	Vis sans fin
27	BLAL60202	Brûleur
28	BLCAB007	Cable
29	BLP01413 AA0	Boulon de fixation vis sans fin
30	BLP07004000A09	Plaque arrière
31	BLP07007010A09	Plaque d'inspection
32	BLP07009010	Pare flamme
33	BLP07010010	Pierre réfractaire arrière
34	BLP07011010	Grille réservoir
35	BLP07012010	Fixation pierre réfractaire
36	BLP07017AA0	Plaque de fixation vis sans fin
37	BLP07022010A09	Plaque d'inspection chambre de combustion
38	BLP10010010	Plaque de surpression
39	BLP10804010	Joint de la plaque de surpression
40	BLP240300	Boulon
41	BL80005	Tresse noire vitre 11X11 mm L=1.55
42	BL80007	Ruban tex-tape noir 8X3mm L=3.04
43	BL4000010	Hexagone de réglage
44	BLP07005000A09	Cadre de porte
45	BLP07005AB0	Porte complète
46	BLP07052010A09	Crochet porte
47	BLP07052AA0	Crochet porte complet
48	BLP301600	Profile vitre
49	BLP373300	Vitre céramique
50	BL70045	Module de connexion
51	BL70090XMB	Display tactile touchscreen

52	BL70091	Cable RJ45
53	BL80031	Joint réservoir
54	BL90038	Passacavo
55	BL90105	Crochet réservoir
56	BLP07066010A09	Charnière double porte
57	BLP07067010A09	Plaque aimantée double porte
58	BLP07072010A09	Plaque inspection
59	BLP07073AA0	Fixation aimant
60	BLP07075010	Tige turbolateur
61	BLP07080000A09	Couvercle en fonte
62	BLP07081010A09	Grille couvercle dessus
63	BLP07082000A09	Porte réservoir
64	BLP07082500A09	Boîtier display
65	BLP07082510A09	Fermeur
66	BLP07085010A09	Charnière porte réservoir
67	BLP07086020A09	Finition inférieure latérale
68	BLP07086030A09	Finition inférieure postérieure
69	BLP07087010	Lame de support pour revêtement
70	BLP07088000A10	Flanc droit/gauche blanc
70/A	BLP07088000A26	Flanc droit/gauche noir
70/B	BLP07088000A27	Flanc droit/gauche gris
71	BLP07089000A10	Flanc postérieur blanc
71/A	BLP07089000A26	Flanc postérieur noir
71/B	BLP07089000A27	Flanc postérieur gris
72	BLP07090000A09	Défecteur diffusion frontale
73	BLP07091AA0	Vitre arrondie frontale
74	BLP07092010A09	Plaque supérieure
75	BLP07108000A09	Conduit de diffusion frontale
76	BL90060	Aimant double porte

NOTES

4.5 GARANTIE

Simplifiez vos éventuelles demandes après-vente en enregistrant votre appareil sur www.s-fires.com dans les 8 jours suivants son installation.

Extrait des Conditions Générales de Vente et de Garantie :

VIII. Garantie contractuelle par produit

Les produits doivent être vérifiés par l'acquéreur à leur livraison, et toutes réclamations, réserves ou contestations relatives aux manquants et vices apparents, doivent être effectuées dans les conditions prévues au paragraphe VI.

8.1. La durée légale de garantie de nos matériels contre les défauts de conformité et vices cachés existants au moment de la livraison est de 2 ans. Cette garantie est soumise au respect de la réglementation applicable au produit ou aux équipements auxquels il se rattache, et à la présentation de la facture d'installation et de mise en route par l'installateur professionnel. Pour les modèles hydrauliques, les factures annuelles d'entretien par un professionnel depuis l'installation seront également requises. Pour tous les autres cas de garantie, la durée est fixée individuellement pour les différents genres de matériel et se limite aux défauts de fabrication ou vices cachés. Toutes pièces ayant fait l'objet de dégâts occasionnés par la poursuite de l'utilisation de nos produits malgré une première avarie non résolue, ne seront pas couvertes par la garantie.

8.2. Les pièces sujettes à usure normale ou consommables : batteries, joints, résistance d'allumage, parties réfractaires, pièces de fonderie ou métalliques du brûleur, tous les types de soupapes de surpression et de décharge thermique (même intégrées) sont couvertes par une garantie de 6 mois.

8.3. Les corps de chauffe des appareils à pellets sont couverts par une garantie de 5 ans. Cette garantie est soumise au respect de la réglementation applicable au produit ou aux équipements auxquels il se rattache, et à la présentation de la facture d'installation et de mise en route par l'installateur professionnel. Pour les modèles hydrauliques, les factures annuelles d'entretien par un professionnel depuis l'installation seront également requises.

8.4. Les corps de chauffe des chaudières à foyer vitrifié sont couverts par une garantie de 8 ans. Cette garantie est soumise au respect de la réglementation applicable au produit ou aux équipements auxquels il se rattache, et à la présentation de la facture d'installation et de mise en route par l'installateur professionnel. Pour les modèles hydrauliques, les factures annuelles d'entretien par un professionnel depuis l'installation seront également requises.

8.5. Les ventilateurs d'ambiance des appareils ventilés sont couverts par une garantie de 4 ans. Cette garantie est soumise au respect de la réglementation applicable au produit ou aux équipements auxquels il se rattache, et à la présentation de la facture d'installation et de mise en route par l'installateur professionnel.

8.6. Les pièces détachées vendues séparément sont couvertes par une garantie de 6 mois.

IX. Garantie et retours

9.1. La garantie est strictement limitée à la fourniture pure et simple et dans un délai normal des pièces reconnues par nous défectueuses, par des pièces de même usage ou à leur remise en état, sans que nous ayons à supporter d'autres frais quels qu'ils soient, pour dommages ou pertes causés directement ou indirectement à l'acheteur, ou pour le remplacement de la dite pièce (main d'œuvre, frais de déplacement et viatique, etc.).

9.2. Les garanties pour notre matériel peuvent faire l'objet de conventions spéciales, elles seront alors définies par nos offres ou confirmations de commandes ou par des documents spécifiques se rapportant aux appareils concernés.

9.3. Si pendant la période de garantie, une pièce est reconnue par nous défectueuse, nous nous réservons le droit de réparer, de faire réparer ou de fournir en échange une pièce identique, ou,

en cas d'impossibilité, une pièce répondant au même usage.

9.4. La réparation, le remplacement ou la modification des pièces pendant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci, ni de donner lieu, en aucun cas, à l'indemnité pour frais divers (main d'œuvres, déplacement etc.) ou préjudice quelconque, tel que, par exemple, privation de jouissance.

9.5. Dans le cas de pièces reconnues par nous défectueuses (uniquement la pièce défectueuse : la majeure partie des ensembles ou accessoires fournis sont démontables et remplaçables), mais réparables sur place, par un spécialiste compétent, la réparation ne peut être exécutée qu'après notre accord écrit préalable sur la nature de la réparation et sur le montant de la dépense à notre charge. Le matériel ayant fait l'objet de modifications sans notre accord n'est plus garanti.

9.6. Le client s'engage à nous permettre de vérifier sur place par une personne de notre choix, le bien-fondé de toute réclamation. La reconnaissance du bien-fondé d'une réclamation avec application de la garantie est de la compétence exclusive de la Direction de la Société et fait l'objet d'un écrit.

9.7. Tout retour de marchandises doit faire l'objet d'un accord préalable. Tout produit retourné sans cet accord serait tenu à la disposition du client et ne donnera pas lieu à l'établissement d'un avoir. Les frais et les risques du retour sont toujours à la charge du client.

9.8. Les frais de retour des pièces défectueuses, ainsi que les frais de renvoi des pièces réparées ou des pièces de remplacement sont à la charge du client.

9.9. La garantie du constructeur ne peut être évoquée si l'installation n'a pas été réalisée selon les règles de l'art par un installateur professionnel ; facture d'installation et de mise en route par l'installateur professionnel à l'appui. Pour les modèles hydrauliques, les factures annuelles d'entretien par un professionnel depuis l'installation seront également requises. La responsabilité de la conformité de l'installation incombe exclusivement à nos clients installateurs. Ne sont pas couverts les dommages consécutifs à des erreurs de branchement ou de raccordement et plus généralement au non respect de nos prescriptions d'installation et de la réglementation en vigueur, utilisation anormale ou contraire à nos notices, surpressions, manque d'eau, insuffisance d'hydro-accumulation, absence d'échangeur de séparation ou de volume d'hydro-accumulation sur chauffage au sol, absence d'entretien annuel par un professionnel (chaudières) et/ou manque d'entretien ou négligence de l'utilisateur (nettoyage, décendrage, etc.), fonctionnement au ralenti des chaudières bois et biomasse, usage de combustibles solides humides ou de combustibles différents de nos prescriptions, excès ou insuffisance de tirage de la cheminée, sur ou sous tension électrique, etc. Sont exclues également les détériorations consécutives à l'inobservation de nos recommandations concernant les risques d'entartrage (sur les soupapes, les serpentins, les échangeurs à plaques, les mitigeurs et autres éléments thermostatiques, etc.), de chocs thermiques, de coup de feu, de corrosion côté gaz de combustion, de corrosion externe du corps de chauffe due à une fuite extérieure (d'un raccord, d'un purgeur, d'une soupape, d'une bride ou d'une trappe par exemple), etc.

Toute garantie est exclue en cas de défaut de stockage ou de transport des tiers, d'intempéries (tempêtes, grêles, gel ou dégel, foudre, inondation etc.), de force majeure telle que

grèves (des fournisseurs d'eau, d'électricité, ou de combustibles, etc.), de guerres, d'attentats et autres catastrophes naturelles. Il appartient au client, sous sa responsabilité personnelle, de s'assurer que le matériel convienne à l'emploi envisagé par son acheteur, le client faisant son affaire personnelle du choix et de la destination des matériels commandés par son acheteur sans que la responsabilité de notre société puisse être recherchée à cet égard. Les conseils, avis ou études de notre société qui pourraient être communiqués au client ne lui sont fournis qu'en considération du fait que celui-ci s'oblige systématiquement à vérifier l'exactitude des informations sur la base desquelles notre société a délivré ses conseils, avis ou études ainsi que l'exactitude de ces conseils, avis ou études auprès de tout tiers de son choix. L'attention du client est attirée sur le fait que les conseils, avis ou études sont fournis par notre société avec la plus grande conscience mais que la décision appartient exclusivement au client en fonction des éléments qu'il détient. Les matériels sont commandés par le client conformément au descriptif technique et de pose en vigueur par notre société au jour de ta commande et dont le client reconnaît avoir parfaitement connaissance.

9.10. Les durées de garantie, fixées par produit ou groupe de produits dans le texte relatif aux conditions particulières de garantie, commencent à courir, à compter de la mise en service de l'appareil, mais, au plus tard douze mois après la date de notre facturation au revendeur. En cas de doute sur la date de départ de la garantie, ce sera la date de notre facture majorée de 1 mois, qui sera retenue. L'application de la garantie est liée au retour du certificat de garantie.

9.11. En cas d'appel en garantie, il est impératif de joindre à la demande de retour établie par l'utilisateur et le professionnel : la photocopie de la facture d'installation d'origine portant le numéro de série de l'appareil ainsi que les factures d'entretien annuel émises par un professionnel pour qu'un dossier de garantie puisse être constitué.

9.12. Retour : en principe aucune demande de reprise de matériels vendus par notre société n'est acceptée. Exceptionnellement sur acceptation écrite par notre société, une demande peut être traitée. Dans ce cas pour toutes demandes de retour de matériels adressées par notre client revendeur, seuls les matériels neufs, complets, actuels (présents au catalogue tarif en cours), et dans leur emballage d'origine intact, pourront être repris par notre société dans les conditions suivantes : Décote de 10% du prix HT de vente pour un retour compris entre 0 et 6 mois après la vente de notre société au revendeur. Aucune reprise possible pour du matériel vendu depuis plus de 6 mois par notre société au revendeur.

X. Contestations

Tout litige, qui n'aura pu être réglé à l'amiable, relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes conditions générales de ventes, sera exclusivement de la compétence du tribunal de Strasbourg, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

Les traites ou acceptations de règlements quelconques ne peuvent apporter ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.

Distribué par :

S-FIRES • SEFAC SAS

4, rue des Joncs
ZA de la Sauer
67360 Eschbach

s-fires.com

